

Mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones dans les cours et tribunaux canadiens Le octobre-novembre 2024 Biographies

Risa Schwartz



Risa Schwartz est une avocate indépendante qui se concentre sur le droit international et les liens entre le droit du commerce et de l'investissement, le droit de l'environnement et les droits des populations autochtones. Risa a précédemment travaillé en tant que chargée de recherche principale pour le programme de recherche en droit international du Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale. Elle a également occupé des postes de conseillère juridique auprès du ministère des Affaires

autochtones de l'Ontario et du ministère de l'Environnement, et a travaillé comme juriste à l'Organisation mondiale du commerce à Genève, en Suisse. Risa a coédité deux ouvrages sur les droits des autochtones et le droit international : Braiding Legal Orders (McGill-Queen's University Press, 2019) et Indigenous Peoples and International Trade : Building equitable and inclusive International Trade and Investment Agreements (Cambridge University Press, 2020.).

Brenda Gunn



Brenda Gunn est une juriste métisse de Rivière-Rouge cumulant 20 années d'expérience en recherche et défense des droits des peuples autochtones, tant au niveau national qu'international. Elle est professeur à la faculté de droit Robson Hall de l'université du Manitoba. Brenda a publié de nombreux ouvrages sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et a organisé des formations internationales sur la mise en œuvre des droits des peuples autochtones. Brenda continue de participer activement au mouvement international des peuples autochtones. Elle a fourni une assistance technique auprès du Mécanisme des experts sur les droits des peuples autochtones des Nations unies pour l'analyse et la rédaction

du rapport résumant les réponses à l'enquête sur la mise en œuvre de la déclaration des Nations unies. Elle a élaboré un manuel sur la compréhension et la mise en œuvre de la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, qui continue d'être une ressource importante au Canada.